

La plus grande forêt de France est

Au sommaire

- La plus grande forêt de France est située en Nouvelle-Aquitaine..... p 2
- La région Nouvelle-Aquitaine est leader en formations forestières p 4
- Nouveaux propriétaires : se constituer un patrimoine forestier..... p 6
- Une fiscalité favorable aux transmissions familiales p 8
- Un site de formation en ligne p 9
- Des stages Fogefor débutent prochainement p 11
- Laforêtbouge.fr, le site qui facilite la gestion des forêts p 12
- La gestion forestière atténue le changement climatique..... p 14
- Le CRPF Nouvelle-Aquitaine au plus près du terrain..... p 16

Bois & Forêts de Nouvelle-Aquitaine

CRPF Nouvelle-Aquitaine
6, parvis des Chartrons - CS 41255
33075 BORDEAUX Cedex - Tél. 05 56 01 54 70

Directeur de la publication :
Roland de Lary

Rédacteur en chef :
Jean-Michel Cluveau

Comité de rédaction :
Isabelle Boisseau, Christophe Barbe, Vincent Coquillas,
Cécile Maris, Alexandra Ribardièrre, Alain Rousset,
Marie Van Nifferick

Comité éditorial :
Jean-Marie Barbier, Olivier Bertrand, Jean-Jacques
Chalmeau, Patrick Mercier, Bertrand Roux de Luze

Photo couverture :
Jean-Michel Cluveau © CNPF

Conception graphique :
PTLB - Communication - 05 49 42 52 53

Impression :
Imprimerie Sipap-Oudin - 05 49 88 39 17

Numéro tiré à 35 000 exemplaires.
Revue semestrielle - N°ISSN 2650-5673.

Dépôt légal à parution
Textes, photos et illustrations : tous droits réservés.
Toute utilisation nécessite une autorisation préalable.

Les articles présentés ne donnent que des indications
générales. Avant toute application à un cas particulier,
l'avis d'une personne compétente est conseillé.

Ce bulletin vous a été adressé sur la base des informa-
tions cadastrales détenues par le CRPF. Si vous ne sou-
haitez plus être destinataire de nos courriers ou si vous
désirez accéder aux informations vous concernant,
il vous suffit de l'exprimer par écrit auprès du CRPF en
indiquant vos coordonnées.



La plus grande surface boisée de France est située en Nouvelle-Aquitaine.

En Nouvelle-Aquitaine, les forêts couvrent plus de 2,8 millions d'hectares soit 34 % du territoire régional. Ce taux de boisement est très variable selon les départements, de 9 % pour les Deux-Sèvres jusqu'à 61 % dans les Landes.

Cette forêt est détenue à plus de 90 % par des propriétaires privés. Plus de 250 000 propriétaires de plus d'un hectare gèrent 2,2 millions d'hectares. Ils possèdent chacun en moyenne environ 9 hectares.

Le Massif landais s'étend sur un vaste triangle qui couvre plus d'un million d'hectares sur la Gironde, les Landes et la partie Ouest du département du Lot-et-Garonne. Cette forêt, composée à plus de 80% de Pin maritime, constitue le plus grand massif forestier artificiel d'Europe. Cette espèce autochtone, seule adaptée aux sols sableux et acides, y a été développée à la fin du XIX^e siècle. Les tempêtes de 1999 et 2009 ont durement atteint le massif, heureusement aujourd'hui reconstitué.

La forêt située sur les plateaux du Haut Limousin est constituée aux deux tiers de feuillus (chênes, Châtaignier, Hêtre et Charme). Mais depuis les années cinquante, les plantations résineuses s'y sont développées. Le Douglas, introduit depuis l'Amérique du Nord, trouve d'excellentes conditions de croissance, ainsi que les sapins et les épicéas.

La Vienne, la Charente, la Dordogne, les Pyrénées-Atlantiques, mais aussi les zones de plaines du

Limousin forment une forêt composée à plus de 85 % de feuillus. C'est le domaine des chênes, du Hêtre, et du Châtaignier. La Nouvelle-Aquitaine est la première région française pour la ressource en Chêne et en Châtaignier.

Enfin les plaines alluviales de la région sont favorables à la culture du Peuplier. Avec 42 000 hectares plantés, la Nouvelle-Aquitaine représente 21 % de la peupleraie nationale et devient le deuxième bassin populier de France.

Le tiers de la surface forestière régionale est couvert par un document de gestion agréé.

C'est la garantie que la forêt soit gérée d'une façon durable. On maintient sa diversité biologique, sa productivité, sa capacité de régénération et sa vitalité. On conserve sa capacité à satisfaire, actuellement et pour l'avenir, ses fonctions économique, écologique et sociale.

10 millions de mètres cubes de bois sont récoltés chaque année en Nouvelle-Aquitaine, soit le quart de la récolte nationale.

Le bois d'œuvre, destiné principalement au sciage, représente la moitié de ce volume.

Les résineux (86 % des volumes) sont utilisés notamment dans la fabrication d'emballages (palettes, caisses), dans la construction (menuiserie, charpente) ou la production de bois profilés (parquet, lambris). La région est la première scierie française, et le leader en matière de travail du bois.

Le Peuplier est majoritairement utilisé pour la fabrication de

située en Nouvelle-Aquitaine

contreplaqué et d'emballages. Il représente la moitié du bois d'œuvre feuillu récolté.

Le **Chêne**, destiné à la menuiserie ou à la tonnellerie pour les meilleures grumes, en assure plus du tiers.

Le bois d'industrie représente plus de 3,5 millions de m³, dont les deux-tiers en Pin maritime. Il s'agit de bois de petites dimensions destinés à la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules. Ces industries sont majoritairement implantées dans le massif des Landes de Gascogne.

L'utilisation du bois énergie monte en puissance. Ainsi, le volume récolté en plaquettes forestières a pratiquement doublé au cours des 5 dernières années.

La filière forêt-bois emploie plus de 50 000 salariés et génère un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros.

Elle valorise un produit local : le bois, seule matière première véritablement renouvelable. D'ailleurs plus de 70% des bois récoltés sont issus de forêts certifiées gérées durablement.

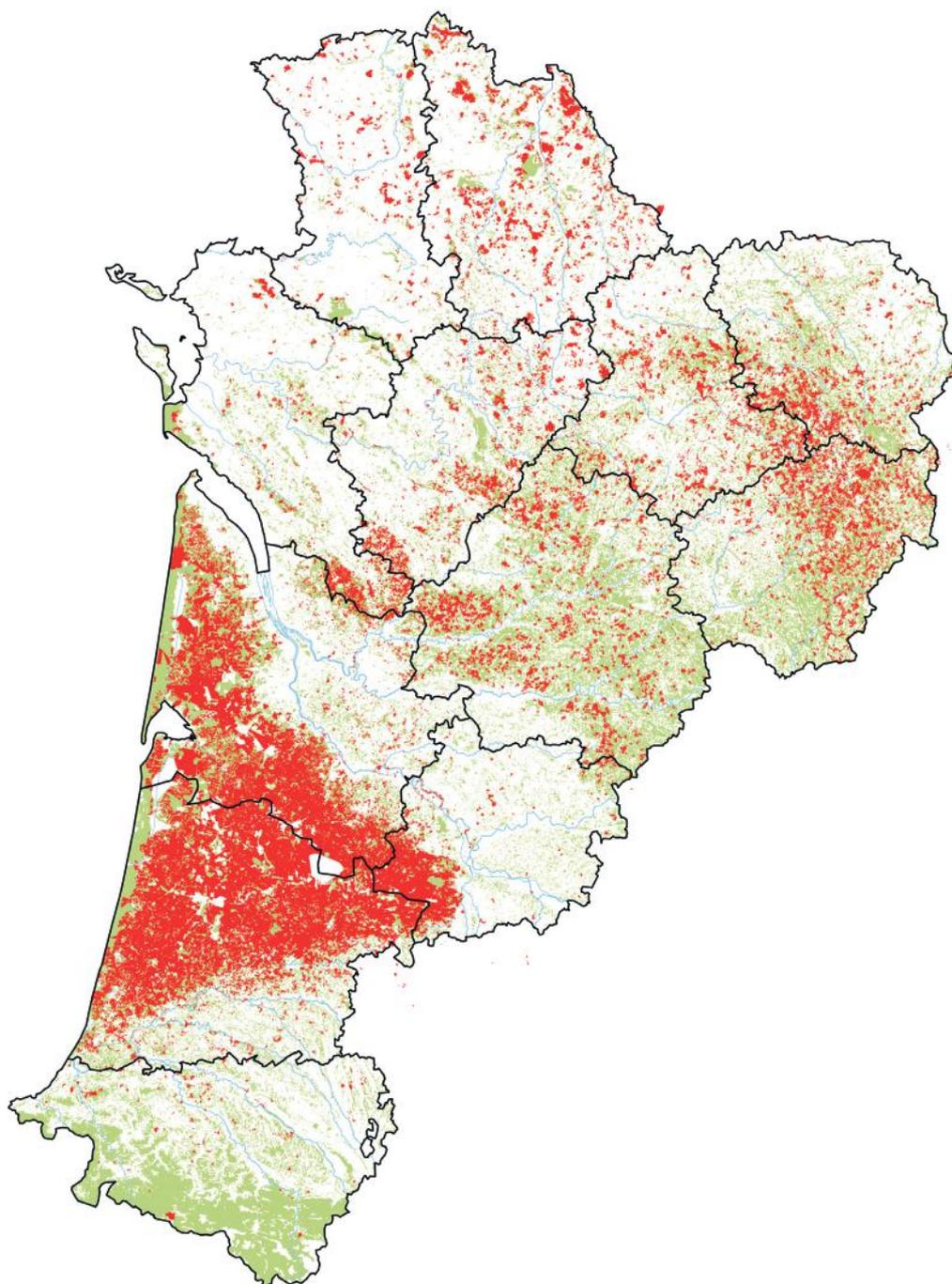
Sans la dimension économique, les autres fonctions non rémunératrices de la forêt ne pourraient pas être prises en compte de manière aussi satisfaisante.

Rappelons que les écosystèmes forestiers stockent du carbone et participent à l'épuration de l'air. La forêt protège la qualité de l'eau. C'est aussi un réservoir de biodiversité et un refuge pour la faune et la flore.

Enfin, la fonction sociale de la forêt ne doit pas être oubliée. La forêt est un élément majeur du paysage et de l'identité des territoires. C'est ainsi un milieu apprécié des chasseurs. C'est également un

lieu de promenade, de découverte de la nature et de récolte des champignons.

Jean-Michel Clupeau
jean-michel.clupeau@cnpf.fr



Les forêts qui apparaissent en rouge sont dotées d'un Plan Simple de Gestion. Elles représentent le tiers de la surface forestière régionale.